



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/23
3 mars 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-quatrième réunion
Montréal, 7 - 11 avril 2008

PROPOSITION DE PROJET : ARGENTINE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Production

- Stratégie pour l'élimination progressive de la production de CFC-11 et CFC-12 : programme annuel 2008

Banque mondiale

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

DESCRIPTION DU PROJET

Contexte

1. Le Comité exécutif a approuvé en principe à sa 38^e réunion en 2002 un montant total de 8,3 millions \$US pour la mise en œuvre de l'Accord dans le secteur de la production en Argentine. Le Comité exécutif a par la suite approuvé les programmes annuels de 2003 à 2007 pour un montant global de 6,3 millions \$US. La mise en œuvre fructueuse du plan d'élimination a permis de réduire la production de CFC chez le seul producteur de CFC, Fábrica de Implementos Agrícolas (FIASA), de 3 020 tm en 2002 à 1 645 tm en 2006, comme vérifié par la Banque mondiale.

2. Par ailleurs, à sa 53^e réunion en 2007, le Comité exécutif a approuvé l'accord pour accélérer l'élimination de la production de CFC en Argentine conformément au calendrier révisé d'élimination de la production et de financement tel que montré ci-dessous. À cette réunion, le Comité a libéré les 2,3 millions \$US ainsi que les coûts afférant à l'arrêt accéléré de la production.

Tableau 1. Objectifs de production

Description	Année								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1. Objectif conformément à l'accord actuel	3 020	3 020	3 020	1 647	1 647	686	686	686	0
2. Production vérifiée	3 015	3 018	3 016	1 645	1 645	-	-	-	-
3. Production proposée conformément au plan d'élimination accélérée						686	0	0	0

Tableau 2. Financement

Description	Année								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1. Objectif conformément à l'accord actuel	0,5	3,5	0,0	0,3	2,0	0,0	1,0	1,0	0,0
2. Coûts d'appui conformément à l'accord actuel	0,020	0,110	0,090	0,120	0,100	0,120 ⁽¹⁾	0,120	0,047	0,0
3. Financement total ajusté pour le plan d'élimination accélérée						2,3 ⁽²⁾	1,0	1,0	0,0
4. Coûts d'appui du programme pour le plan d'élimination accélérée						0,173 ⁽³⁾	0,0	0,0	0,0
5. Total des fonds à libérer pour le pays et les Agences d'exécution						2,593	1,12	1,047	0,0

Notes :

⁽¹⁾ Le coût d'appui du programme de 0,12 million \$US pour 2007 sera libéré dans le cadre du programme de travail 2007.

⁽²⁾ Le financement ajusté pour le plan d'élimination accélérée est égal à 2,3 millions \$US pour ne pas produire 1 372 tm de CFC en 2008 et 2009. Ce montant sera libéré dans son intégralité par le Comité exécutif à la 53^e réunion. Pour les tranches restantes pour 2008 et 2009, les fonds seront libérés à la première réunion de l'année conformément aux modalités stipulées dans l'accord original entre l'Argentine et le Comité exécutif.

⁽³⁾ Les coûts d'appui du programme représentent 7,5 % des 2,3 millions de \$US.

3. La Banque mondiale a soumis à la 54^e réunion le rapport de vérification de 2007 de la production de CFC à FIASA et a demandé le décaissement de la tranche de 2008 de 1,0 million de \$US et des coûts d'appui associés de 0,12 million de \$US pour la Banque mondiale. Le rapport de vérification, qui n'est pas joint au présent document, peut être obtenu sur demande.

Rapport de vérification de la production de CFC à FIASA en 2007

4. La vérification a été entreprise en octobre 2007 par un comptable financier et un consultant technique. Par ailleurs, la Banque mondiale a également fourni une mise à jour de la fermeture de la production de CFC à FIASA entre novembre et décembre 2007 après la vérification qui a été entreprise en octobre.

5. L'audit financier a été réalisé avant l'audit technique. Avant de réaliser l'audit sur site, le consultant financier a demandé et reçu de la société des informations nécessaires à l'audit, dont :

- Rapports de production journaliers et résumés mensuels de la production de CFC-11/CFC-12 et HCFC-22 ;
- Carte de déplacement et déclaration d'expédition des CTC ;
- Factures des ventes de produits SAO ;
- Factures des ventes de matières premières ;
- Dédouanement et factures de fournisseurs pour l'achat de produits SAO ;
- Dédouanement et factures de fournisseurs pour l'achat de matières premières ; et
- Livres de taxe sur la valeur ajoutée, comprenant des données sur les ventes de TVA, les achats, l'inventaire et les soldes des comptes.

6. Le consultant financier a également reçu l'inventaire physique certifié de la société établi par le comptable public, Marcos Leopoldo Vera. Conformément au droit fiscal dans le pays, il est obligatoire de certifier le bilan de l'inventaire de la société avec l'Administration fédérale des recettes publiques, ce qui est réalisé une fois par an par un comptable agréé indépendant.

7. Le consultant technique a utilisé les résultats de l'audit financier, ainsi que les données fournies avant sa visite à l'usine. Il a obtenu l'accès aux journaux de production journaliers, aux résumés mensuels de production de CFC et de HCFC et de consommation de matières premières, au rapport journalier sur les niveaux de réservoir des CFC et des CTC, aux rapports journaliers d'emballage, aux rapports journaliers de contrôle de l'inventaire pour les CFC et aux registres des ventes. Il a confirmé les quantités de production et la consommation de matières premières sur base des journaux de production, vérifié les ventes et les approvisionnements de produits SAO par rapport aux rapports financiers, vérifié l'inventaire de CFC et de CTC au début et à la fin de l'année par rapport aux rapports financiers, et vérifier le stock final de CTC à l'usine à la fermeture de la production de CFC. Il a calculé la production journalière totale de CFC et de HCFC pour s'assurer qu'elle ne dépasse pas la capacité maximum de l'usine sur une base journalière. Il a examiné le taux de consommation de CTC et HF par rapport à la production de CFC et de HCFC-22 pour confirmer leur cohérence avec les anciens rapports de l'usine.

8. Les CTC et les HF sont tous deux importés et le gouvernement demande une licence préalable pour l'importation des CTC. L'inspection du gouvernement sur les importations s'effectue au port d'entrée pour confirmer que la quantité importée se situe dans les limites du permis émis. Sur base des rapports financiers, l'auditeur a confirmé l'existence d'un inventaire final de 355,46 tm de CTC stockés dans les réservoirs loués au port de Buenos Aires, appartenant à FIASA, à la fin 2007.

9. L'auditeur a indiqué que tous les réservoirs de CTC à l'usine ont été vidés et sont reconditionnés pour contenir du chloroforme pour la production de HCFC-22. Un réservoir tampon, utilisé pour contenir un agent de neutralisation pour les CFC, a été nettoyé pour contenir un agent de neutralisation pour le HCFC-22. Le panneau de commande pour la production de CFC a été déconnecté et retiré de la salle de contrôle comme spécifié dans la révision de l'accord.

10. Cependant, l'auditeur a indiqué qu'aucune des modifications réalisées à ce stade n'empêchait de réaffecter l'usine à la production de CFC étant donné que l'usine a été conçue pour passer de la production de CFC à la production de HCFC-22. Aussi la seule manière d'empêcher que l'usine ne soit réaffectée à la production de CFC est d'empêcher que l'usine obtienne du CTC. Étant donné que l'usine ne produisait pas de CTC et s'appuyait entièrement sur les importations, et que le gouvernement a introduit des contrôles relativement efficaces sur la délivrance des licences d'importation de CTC depuis 2004, il existait une garantie de fermeture permanente de la production de CFC sur base du contrôle des importations de CTC.

11. L'auditeur a indiqué que l'usine a eu six campagnes produisant un total de 625 tm de CFC et de HCFC-22 entre juillet et septembre, a fermé la production de CFC en octobre 2007 et a ensuite réaffecté son installation pour la production de HCFC-22. En ce qui concerne la mesure de la production de CFC en 2007 par rapport à la limite fixée dans l'accord, la vérification a conclu que FIASA a produit 442,9 tm de CFC en 2007, soit 64 pour cent de l'objectif de 686 tm indiqué dans l'accord. La production est répartie comme suit : 91,95 tm pour le CFC-11 et 350,95 tm pour le CFC-12. L'usine a également produit 182,83 tm de HCFC-22 jusqu'à octobre auxquels il faut ajouter 477 tm supplémentaires de HCFC-22 en novembre et décembre.

12. Les données de l'annexe I du rapport de vérification ont été présentées en utilisant le format approuvé par le Comité exécutif dans les directives relatives à la vérification de l'élimination de la production de SAO, qui comprend la production mensuelle de CFC-11 et de CFC-12, le nombre de jours de production et les rapports entre la consommation de matières premières et la production de CFC et de HCFC.

13. L'annexe II du rapport de vérification présente le rapport de l'audit financier. L'annexe III du rapport de vérification présente l'avis de l'ingénieur d'usine expliquant pourquoi aucun composant ne peut être retiré de l'usine de production sans que cela n'affecte la production de HCFC. L'annexe IV du rapport de vérification contient des photos représentant les composants qui ont été retirés ou réaffectés à la production de HCFC.

Programme de travail annuel pour 2008

14. Le programme de travail annuel pour 2008 est centré sur l'achèvement de la fermeture de la capacité de production de CFC à FIASA, ce qui inclut la surveillance et la vérification au niveau de l'usine et le contrôle des importations de CTC au niveau gouvernemental.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

15. Le Secrétariat a noté que, suite à la campagne de production de CFC en 2007, l'usine de FIASA a fermé sa production de CFC et s'est réorganisée pour produire du HCFC-22. Étant donné que l'usine a été conçue pour produire à la fois des CFC et des HCFC, le démontage de l'équipement dans la salle de contrôle ne supprimerait pas entièrement la possibilité de produire de nouveau des CFC. L'unique possibilité d'empêcher cette usine de redémarrer la production de CFC était d'empêcher l'accès au CTC, la principale matière première pour la production de CFC. Le contrôle de la licence d'importation sur les importations de CTC institué par le Gouvernement depuis 2004 représente l'unique garantie à cet effet. Aussi est-il très important que le Gouvernement continue à contrôler avec diligence les importations de CTC pour assurer l'arrêt permanent de la production de CFC, y compris l'inventaire des 355 tm de CTC restants au port.

RECOMMANDATIONS

16. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :
- a) Prenne note du rapport de vérification de la production de CFC à FIASA, Argentine, pour l'année 2007 ;
 - b) Approuve le programme de travail annuel de 2008 du projet de fermeture de la production de CFC en Argentine à hauteur de 1,0 million \$US et des coûts d'appui associés de 120 000 \$US pour la Banque mondiale ; et
 - c) Demande au Gouvernement d'Argentine et à la Banque mondiale de poursuivre la surveillance de la situation à FIASA, notamment en réalisant une vérification en 2009 et en contrôlant son accès à l'approvisionnement en CTC pour assurer la fermeture permanente de la production de CFC.
